

Les politiques diasporiques menées par les pays d'origine, élément d'une diplomatie des migrations

Catherine Wihtol de Wenden

La contribution la plus importante des migrations aux relations internationales est le défi lancé à l'Etat-nation d'accueil comme principal acteur de régulation des frontières, de l'identité et de la citoyenneté. Réévaluation de la frontière, contournement et remise en question des droits de l'homme soulignent le paradoxe du libéralisme où les grands Etats démocratiques ne parviennent plus à contrôler leurs flux migratoires, face à la force du transnationalisme et à l'interdépendance complexe de la société internationale. Les migrations mettent en première ligne les individus comme acteurs des relations internationales, les liens transnationaux comme réseaux, les acteurs multilatéraux

pour gérer la mobilité et les Etats de départ comme nouveaux partenaires d'une diplomatie d'un nouveau genre.

90 Ces derniers se sont récemment inscrits dans une diplomatie des migrations internationales à travers l'intérêt qu'ils portent à leurs migrants et les instruments qu'ils mettent en œuvre, après une période de longue réticence à prendre en compte le parcours migratoire comme source de richesse et pour leurs intérêts diplomatiques vis-à-vis des pays d'accueil: la reconnaissance de la double nationalité et le maintien de la nationalité du pays d'origine, l'encouragement et le soutien à la vie associative dans les pays d'accueil, notamment quand la diaspora est devenue électrice ou élue dans le pays d'accueil, l'aménagement de la vie culturelle, linguistique, religieuse des communautés pour en contrôler la cohésion à distance, les politiques menées à travers la collecte des transferts de fonds en font partie. Stéphane Dufoix parle à ce propos de "politiques d'attention" (Ghe-rassimoff, Dufoix et Tinguy, 2010) menées par les migrants à l'égard de leurs ressortissants, à travers différents instruments renforçant la capacité des Etats de départ à prendre en charge leurs nationaux, même au-delà de leurs frontières. Les politiques diasporiques rompent avec le modèle unique de gestion des migrations par les Etats d'immigration d'accueil, tout en renforçant parfois le poids des pays de départ et avec eux, éventuellement, le nationalisme des ressortissants. Ces politiques appartiennent au transnationalisme et corrigent l'absence radicale d'Etat dans certains pays de départ ou leur faiblesse sur la scène internationale

quand ils perçoivent, à travers la migration, une occasion d'exister sur la scène internationale.

Les instruments

Les instruments le plus souvent utilisés par les politiques diasporiques sont l'autorisation de sortie, l'aide au désenchevêtrement des nationalités par des politiques de la nationalité fondées sur le droit du sang, l'acceptation de la double nationalité et du vote dans les pays d'accueil, le vote des ressortissants de l'étranger aux élections nationales dans le pays d'origine, le soutien aux associations, le financement du culte et de l'apprentissage linguistique et culturel. Le droit de la nationalité est au centre de cette politique. En 2001, 93 Etats autorisaient la nationalité multiple. Le Maroc, la Turquie, le Mexique, les Philippines, parmi les principaux pays de départ, se sont lancés dans cette diplomatie des migrations d'un nouveau genre.

91

Mais même un petit pays comme l'Erythrée aspire à contrôler son émigration à travers une diplomatie migratoire qui lui permet de s'assurer le contrôle des transferts financiers des migrants et le contrôle de l'impôt diasporique. La communauté est ainsi gérée par l'Etat qui ethnicise le lien migratoire à travers des clubs et des associations, par le consulat et par l'impôt. Certains Etats de départ n'ont pas de politique explicite en la matière, comme l'Egypte, où le relâchement de l'encadrement de l'Etat qui interdisait aux gens d'émigrer a permis la sortie. La Chine donne le même exemple d'une émigration d'abord interdite, où les émigrants étaient considérés comme des traîtres, puis encou-

ragée comme productrice de richesse et de réseaux à travers le monde. Elle soutient aujourd'hui ses Chinois d'outre mer (quelques 50 millions) par le droit de la nationalité, le financement d'associations, des facilités de transferts de fonds, le droit de vote. Ce transnationalisme est aussi l'occasion parfois de manifester des liens d'allégeance et conduit à développer le nationalisme.

Des stratégies d'influence dans les pays d'accueil

92 Un premier objectif de la politique diasporique consiste à faire de sa diaspora une tête de pont dans les pays d'accueil. Ainsi l'Inde, qui a manifesté un intérêt récent (1998) à l'égard de sa diaspora (30 millions d'Indiens à l'étranger) s'est appuyée sur sa migration occidentale, masculine, hautement qualifiée et riche, pour en faire des interlocuteurs privilégiés susceptibles de devenir des hommes d'influence au Royaume Uni ou aux Etats-Unis, dans une rhétorique nationaliste ethnique. Les Indiens ethniques d'outre mer installés dans les pays riches se sont vu ainsi reconnaître la double nationalité depuis 2003. L'Etat mexicain pratique à l'égard de ses expatriés l'extension des droits politiques. Cette demande, vieille de plus d'un siècle, n'a été accordée qu'en 2005. Mais, par le jeu du droit du sol aux Etats-Unis, le vote mexicain aux Etats-Unis (quelques dix millions de ressortissants) concourt à la défense des droits des immigrants et aux négociations interétatiques pour la réforme de l'immigration, soutenues par le gouvernement mexicain dans sa diplomatie d'influence avec les Etats-Unis. Sté-

phane Dufoix parle à cet égard de “politiques outre étatiques” à distance.

L'Italie a réactivé sous les gouvernements Berlusconi le vote aux élections législatives et le voyage payé avec possibilité de réintégration dans le pays d'origine par le droit du sang grâce à une loi de 2001. Aux élections d'avril 2006, les Italiens de l'étranger ont ainsi dû élire 6 sénateurs et 12 députés pour représenter les circonscriptions mondiales, l'occasion de transformer les expatriés en instrument politique. Mais leur vote, contrairement aux attentes de Silvio Berlusconi, a favorisé le centre gauche de Stefano Prodi, du fait que la majorité des Italiens de l'étranger (3 à 5 millions aujourd'hui) sont aujourd'hui installés dans d'autres pays européens, socialisés majoritairement par le monde ouvrier et ses structures italiennes, et non en Argentine où la sympathie à l'égard du fascisme est demeurée forte. Le vote des Italiens de l'étranger a ainsi fait l'effet d'une bombe. Une institution, le Commissariat général à l'émigration, soutient le processus avec les consulats.

93

La langue peut aussi être un instrument de présence. En Allemagne, la catégorie des *Aussiedler* a été définie en Allemagne moins par l'ethnicité que par la langue. Deux millions d'Allemands de l'extérieur, d'origine allemande par la langue et la culture ont ainsi pu regagner l'Allemagne au lendemain de la chute du mur de Berlin, provenant de l'ex URSS et ont pu acquérir la nationalité allemande, alors fondée exclusivement sur le droit du sang.

Il en va de même pour la francophonie. On compte environ deux millions de français à l'étranger, mais la franco-

phonie inclut 180 millions de personnes et se situe au neuvième rang des communautés linguistiques tout en étant la seule, avec les anglophones, à être présente sur tous les continents. “Ce merveilleux outil trouvé dans les décombres du régime colonial”, selon l’expression de Léopold Senghor, d’Amani Diori et d’Habib Bourguiba, paradoxalement rendue possible par la décolonisation est devenue un puissant facteur de migration vers la France et le Québec, ceux-ci contribuant à leur tour à la valoriser: la réception des media en Français (radio et télévision), la diffusion de produits de consommation et de culture français (livres, films), sont un puissant facteur d’attraction des nouveaux flux, nourris par l’envie d’ailleurs. Ils forment des couples migratoires quand une seule nationalité de départ est présente dans un seul pays d’accueil (ainsi plus de 90% des algériens en Europe sont en France) ou des quasi diasporas quand ils se répartissent entre plusieurs pays d’accueil et tissent entre eux des liens transnationaux (c’est le cas des marocains en Europe).

94

Des stratégies tournées vers les pays de départ à des fins de renationalisation du *transnationalisme*

Le cas philippin en fournit un exemple. On compte 8 millions de Philippins à l’étranger, soit 10% de la population du pays, ce qui en fait la quatrième diaspora du monde, après les Mexicains, les Chinois et les Indiens. Ils sont la principale source de devises pour leur pays. En 2007, les Philippins ont envoyé 17 milliards de dollars au pays, soit 13% du

PIB, un score dépassé seulement par les Libanais (25%). La diaspora philippine est caractérisée par une grande diversité de profils (infirmières, personnel d'accompagnement des personnes âgées, marins, entrepreneurs privés, universitaires, travailleurs manuels). Les deux millions de Philippins qui vivent au Moyen Orient, dont un million en Arabie saoudite, sont presque tous des migrants temporaires. D'autres, enfin sont presque apatrides, comme les "travailleurs de la mer", qui forment le tiers de la catégorie à l'échelle internationale. Les deux tiers des Philippins à l'étranger sont des femmes, devenue l'un des symboles du pays, et dont la demande a connu une croissance exponentielle depuis les années 1990, à cause des besoins de garde des personnes âgées. Cette émigration peut être considérée comme transnationale, dans la mesure où elle traverse les frontières, se réinstalle dans un autre pays et entretient des liens forts avec les familles au pays. En 1988, Cori Aquino lança l'expression de "nouveaux héros nationaux" pour les travailleurs philippins à l'étranger. En 2003, l'Etat philippin décide par une loi d'encourager la vote des Philippins à l'étranger aux élections nationales, libéralisant en même temps les possibilités de double nationalité. Une importante activité associative, à laquelle l'Etat philippin a soustrait un certain nombre de ses priorités, a fait de ces structures associatives les acteurs locaux clés de la cooptation de la diaspora philippine, entretenant ainsi un fort nationalisme, malgré la faiblesse de l'Etat philippin. L'Etat est dépendant des transferts de fonds, mais au prix d'une écono-

mie devenue rentière à l'égard de son émigration et d'un nationalisme à distance tous deux porteurs de changement.

Le Maroc

On trouve ce même exemple d'Etat rentier à l'égard de son émigration dans la région du fleuve Sénégal. La migration devient l'horizon économique pour toutes les catégories sociales, liée à la monétarisation de l'économie. La migration vers Dakar est due aux difficultés de l'agriculture vivrière et est souvent un prélude à la migration internationale. Des familles transnationales se créent, pour lesquelles l'argent de la migration est parfois l'unique source de revenu, ce qui crée des déséquilibres entre les régions de migration et les régions sans migration, décuplés par les politiques de coopération décentralisée menée par les instances d'accueil dans les régions d'où viennent les migrants.

96

Conclusion

La diplomatie des migrations est multiple. La politisation croissante de la question migratoire au nord, l'émergence de politiques d'émigration dans les pays de départ contribuent à faire de l'immigration un enjeu de plus en plus sensible des migrations internationales. La diplomatie des migrations internationales est un vaste champ de recherche encore peu exploré. Les politiques d'émigration des pays de départ sont encore peu définies, mal connues et rarement étudiées, par opposition aux politiques d'immigration. C'est aussi un espace politique réunissant une multiplicité d'acteurs à plusieurs

niveaux, à travers un éventail de politiques publiques et privées, mêlant intérêts internes et considérations externes.

Bibliographie

CHOATE, Mark (2008). *Emigrant Nation*. Cambridge Mass, Harvard University Press.

DUFOIX, Stéphane (2003). *Les diasporas*. Paris, PUF.

GHERASSIMOFF Carine; DUFOIX, Stéphane; et Tinguy, Anne de (2010). *Loin des yeux, près du cœur, les États et leurs expatriés*. Paris, Presses de Sciences-po.

GREEN, Nancy et WEIL, François (2006). *Citoyenneté et émigration, les politiques du départ*. Paris, EHESS.

WENDEN, Catherine Wihtol de (2011). *La question migratoire au XXI^{ème} siècle*. Paris, Presses de Sciences-po, chapitre 4.

